

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits		
Nom du puits	Trudel	
Numéro du puits	A123	
MRC	Bécancour	
Municipalité	Bécancour	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	David Fortin		
Inspecteur	Pierre-François Côté		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-08-01		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	12h45 à 14h30		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	30		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
	Commentaires			

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	46,21975	-72,5092778		
Détecteur magnétique	46,21985	-72,50927		
SIGPEG	46,2198	-72,5093		

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Tubage déterré	46,21536,-72,50356	Très fort		
Commentaires				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	Description		Commentaires	3
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	80			
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	Na			
Diamètre du tubage extérieur (cm)	5			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non			
Présence de ciment obturant le tubage	Non			
Test de l'eau savonneuse	Non-effectué	Pas d'eau disp	onible	
Panneau d'identification	Non			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non			
11. Émanation et migration				
F	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 centim	nètres		0	
#2 À l'intérieur de 50 centim	nètres		0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	E à l'intérieur de 50 cm ou à n maximum de 75 m et à tou			_
Commentaires				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

llonnage	Profondeu (cm)	Identification		
Commentaires				

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans	Dans 5 ans		
Autre				
Conclusion				

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures		
Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
David Fortin	53-54	2020-03-02
Inspecteur		
Pierre-François Côté	50.54	
Inspecteur	53-54	2020-03-04
Signature de la vérification (13)		
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-03-02
Coordonnateur aux opérations		

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2
Aucune migration mesurée.



